



RAPPORT D'ACTIVITES

CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES ET/OU ACCOMPAGNÉES

BONE OF THE PROPERTY OF THE COMPLET

2021



Fédération des acteurs de la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SOMMAIRE

4 PRESENTATION

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES

LES DELEGUE.ES 2021 DU CRPA

LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE

5 BILAN DE L'ANNÉE

LES PLENIERES

LES GROUPES DE TRAVAIL

CALENDRIER DES INTERVENTIONS - FORMATIONS - REPRESENTATIONS

LES PROJETS INTERNES AU CRPA

16 PERSPECTIVES 2022

UNE FORMATION INTIALE ET CONTINUE

ANIMATION DE RESEAU

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

PRESENTATION

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le CRPA est une instance de participation qui permet aux personnes accueillies et/ ou accompagnées ou l'ayant été de la région de pouvoir s'exprimer et faire des propositions autour des politiques publiques et sociales. Avec le soutien de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), les déléquées et les membres actifeves font vivre le CRPA dans toute la région :

- Ils elles organisent et animent les réunions plénières
- Font vivre les groupes de travail
- Participent à différentes instances de gouvernance et d'évaluation des politiques publiques et sociales
- Réalisent régulièrement des présentations du CRPA dans les structures pour être le plus près possible du terrain et recueillir les besoins des personnes.

Le CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies ou Accompagnées) est né en 2011 en BFC pour favoriser la participation des personnes précaires dans l'élaboration des politiques publiques. Les CRPA sont reconnus officiellement par l'Etat par le Décret n° 2016-1440 du 26 octobre 2016.

Nos objectifs:

- → Redonner du pouvoir d'agir aux personnes accueillies ou accompagnées
- → Promouvoir la participation et la place égale de tous.tes dans les débats et échanges
- → Influer sur les politiques publiques afin d'améliorer les conditions de vie des personnes précaires

LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE

Créée en 1956, la Fédération des Acteurs de la Solidarité est un réseau de lutte contre les exclusions. Elle regroupe des associations et organismes qui agissent pour la solidarité. Les adhérents de la Fédération assurent des missions d'accueil, d'accompagnement, d'insertion des personnes en situation de précarité. La fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté, comme les autres Fédération régional:

- Rassemble et anime le réseau d'adhérent
- Représente' le réseau dans un certains nombres d'instance
- Accompagne, outille et conseille les adhérents
- Fait remonter les besoins et problématiques
- Informe sur l'actualité
- Participe à la valorisation de bonnes pratiques, d'actions, d'initiative
- Développe des actions

LES DELEGUE.ES 2021 DU CRPA

En 2021, les délégué.es élu.es et membres actifs.ves étaient :

Solange Vin, déléguée pour la Côte-d'Or Etienne Gravel, délégué pour le Jura Guy Petta, délégué pour la Saône-et-Loire Claude Gourrier, délégué pour la Nièvre Serge Ammoura, délégué pour la Nièvre Daniel Benlahcene, membre actif pour le territoire de Belfort Ingrid Dupuis, membre active pour la Nièvre.

BILAN DE L'ANNÉE

LES PLENIERES

Le 29 avril 2021, le CRPA de Bourgogne-Franche-Comté, le CRPA d'Auvergne-Rhône-Alpes et le CRPA Bretagne, organisaient collectivement et d'une seule voix un inter-CRPA en visio-conférence autour de la thématique du maintien dans le logement.

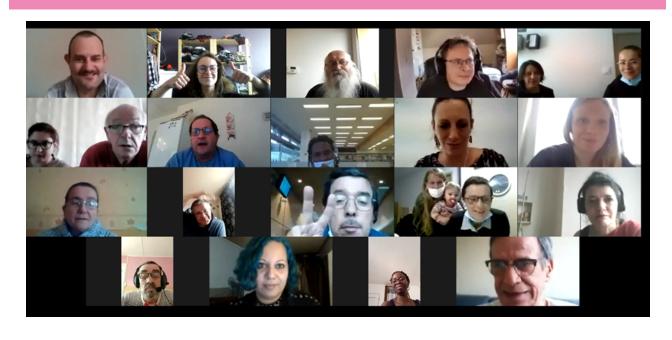
Cette plénière s'organisait sous forme d'ateliers où les participant.es pouvaient s'inscrire :

- Quelles solutions pour prévenir les expulsions ?
- Adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap, quelles obligations de la part des structures ?
- Maintien dans le logement et faible revenu, quelles solutions ?

Cette plénière a réuni 24 participant es de Bourgogne-Franche-Comté, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bretagne et même de la Réunion.

Exemples de propositions émises:

- Création d'un réseau réunissant localement les acteurs sociaux pour que les solutions soient bien identifiées.
- Développer la culture de la transversalité pour valoriser les bonnes pratiques.
- Interdire les expulsions sans solution de relogement, d'accompagnement social.
- Informer les locataires sur leurs droits.
- Annuler les systèmes de frais qui s'ajoutent aux dettes des locataires et les mettent encore plus en difficulté.
- Sensibiliser les bailleurs à la question du handicap et de l'adaptation des logements.
- Les personnes en situation de handicap doivent avoir une solution immédiate pour que la personne puisse continuer au mieux sa vie.
- Développer la représentation des locataires.
- Développer la pair-aidance et le travail pair pour aller visiter les personnes dans le logement et les accompagner dans leurs démarches.



Le 10 septembre 2021, le CRPA faisait sa rentrée en présentiel en organisant une plénière sur la thématique du passage à la retraite au Creusot en Saône-et-Loire.

Lors de cette plénière, nous avons eu le plaisir d'accueillir Nathalie Valot et Virgnie Leroy du service Parcours Retraite Attentionnée de la CARSAT.

Dans un premier temps, les participantes ont pu travailler de manière individuelle autour d'un blason du passage à la retraite permettant de mettre en lumière les peurs, les espoirs, les volontés.

Cette plénière a réuni 20 participant.es dont 3 professionnel.les

Exemples de propositions émises:

- Créer un camion itinérant qui se déplacerait en ville et en campagne pour informer les personnes qui n'ont pas ou peu de mobilité ou qui sont éloignées du numérique.
- Il faut pouvoir accompagner chaque personne en prenant en compte son ressenti visà-vis de ce passage à la retraite. Toutes les personnes à la retraite devraient toucher un revenu décent pour leur permettre de vivre convenablement.
- Avoir un accompagnement individualisé par un conseiller et des renseignements personnalisés quelques années avant le passage à la retraite.
- Améliorer l'accès au numérique pour que les informations soient accessibles au plus grand nombre.
- Mettre en place un accompagnement social pour les personnes à la retraite car il est facile de tomber dans la solitude.
- Expliquer la retraite en facile à lire et à comprendre pour permettre à toutes et tous d'avoir les informations.
- Favoriser l'embauche de pair-aidant pour accompagner les personnes dans le passage à la retraite qui peut être parfois dure à vivre.



Le vendredi 26 novembre 2021 à la salle de la Cassotte de Besançon, les personnes accueillies et/ou accompagnées de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies autour d'une plénière sur le thème des violences domestiques.

Nous remercions Monsieur François Martin de solidarité femmes pour la qualité de son intervention qui a nourri la matinée.

Cette plénière a réuni une quinzaine de participant es de différents départements.

Exemples de propositions émises:

- Accompagner les enfants victimes dans leur scolarité : soutien éducatif et scolaire, activité extra-scolaire ...
- Exclure les auteurs de violence du domicile.
- Intensifier la formation des forces de polices et gendarmes autour de la protection des victimes et mieux former les services sociaux dans le repérage.
- Visibiliser et généraliser les numéros d'urgence dans les écoles.



Les violences conjugales

"... un processus évolutif au cours duquel un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination qui s'exprime par les agressions physiques, psychiques ou sexuelles.

Elles se distinguent des conflits de couples ..."

Rapport Henrion, 2001
Tiré du support powerpoint de l'intervention de Solidarité Femmes

Le 15 décembre 2021, le CRPA BFC tenait sa dernière plénière de l'année.

L'occasion de présenter le rapport d'activité de l'année et d'élire les nouveaux.elles délégué.es 2022!

La matinée était dédiée à la présentation du rapport d'activité de l'année 2021. L'opportunité pour les délégué.es de présenter l'ensemble des actions menées durant cette année semée d'embuches! Également, nous avons pu présenter en avant-première la version non finalisée du nouveau film du CRPA BFC. Ce film sera utilisé pour faire des présentations du CRPA.

Après un repas convivial et en musique, l'après-midi a été consacré à l'élection des nouveaux.elles délégué.es. Les candidat.es ont pu présenter leur profession de foi avant les votes.

Cette plénière a réuni 23 participant es.

Les participant.es ont procédé à l'élection en votant à bulletin secret. Des affiches avec les photos des candidat.es avaient également été préparées pour permettre à tous.tes de les identifier.

Table de dépouillement : Solange Vin et Jean Michel Seraut

Cette année 9 personnes ont déposé leur candidature.

Quelques propositions ont également été émises tout au long de la journée :

- -Uniformisation des redevances en pension de famille.
- -Prime de Noël pour les personnes sans domicile fixe.
- -Ne pas séparer les familles lors de l'accueil en structure.
- -Faire en sorte que les logements/hébergements soient adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- -Favoriser la participation des résidents au sein des structures (Acteurs de sa vie).



BILAN DE L'ANNÉE

LES GROUPES DE TRAVAIL

En cette année 2021, le CRPA de Bourgogne-Franche-Comté s'est réuni 12 fois afin de travailler sur :

- -L'organisation des plénières
- -Préparer les différentes interventions
- -Travailler sur des projets internes

Le 22 janvier, le groupe de travail se retrouvait en présentiel pour la rentrée.

Cette journée a permis de faire le point sur l'activité de l'année et de distribuer des ordinateurs aux déléguées. S'en ai suivi un cours d'introduction au numérique.



Le 29 janvier et le 9 février, les délégué es bénéficiaient de sessions de sensibilisation aux gestes barrières organisées par l'IREPS Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà d'une simple sensibilisation, ce temps a surtout permis aux délégué es d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de cette session qui serait largement relayée ensuite. Ils elles ont donc pu faire des recommandations d'adaptation et mettre en lumière un certain nombre de problématiques sanitaires des personnes en situations de précarité.

Le 3 mars, cette journée a permis de travailler autour d'un calendrier prévisionnel et de s'organiser pour redynamiser le CRPA dans les structures. Également, le groupe a travaillé autour de thématiques à traiter en plénière et de l'organisation de l'inter-CRPA prévu en avril. Enfin, le groupe a travaillé sur l'adaptation de ses règles de vie.

Le 3 avril, le groupe a travaillé autour de l'organisation de l'inter-CRPA, de l'organisation d'une formation au numérique. De plus, le groupe a travaillé à l'élaboration d'un flyer informatif afin de présenter le CRPA et ses missions.

Le 16 avril, le groupe s'est réuni en GT extraordinaire afin d'acter l'annulation d'une plénière prévue en avril en raison du contexte sanitaire. Ce temps nous a permis également de faire le point sur une sollicitation de l'IREPS (institut régionale d'éducation et de promotion de la santé) dans le cadre d'un projet de création de capsule vidéo.

Ces capsules seront à destination des professionnel·les de santé (en poste et étudiants) afin de permettre une meilleure prise en charge des personnes en situation de précarité.

Le 6 mai, le groupe a fait le bilan de l'inter-CRPA. En ressort la volonté d'organiser de nouveau ce genre d'évènement qui permet de l'échange de pratique entre les régions. Un point sur le budget et sur les interventions des déléguées sur les territoires a été fait.

Le 18 mai, le groupe se retrouvait en visio pour préparer l'intervention du CRPA lors des journées régionales pensions de famille et débuter l'organisation d'une plénière en septembre autour du passage à la retraite.

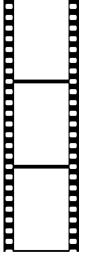
Le 2 et le 16 juin, les délégué es ont bénéficié d'une formation au numérique réalisée par Syntax Erreur.

Le 6 juillet, le groupe se retrouve autour d'un travail d'écriture dans le but d'actualiser le film de présentation du CRPA. En effet, le groupe a la volonté de tourner un film, avec les moyens du bord qui permettrait d'expliquer simplement le but du CRPA et ses missions.

Le 23 juillet, l'ensemble des déléguées se retrouvaient pour une journée un peu particulière : Tourner le nouveau film de présentation du CRPA! Après un groupe d'écriture et quelques répétitions, nous avons pu jouer quelques scènes à la gare de Dijon, et dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité.











Le 4 octobre, cette journée a permis de faire le bilan de la plénière du 10 septembre et de s'atteler à l'organisation de la plénière "violences domestiques" prévue le 26 novembre. Le groupe s'est réparti la liste des choses à faire (réserver la salle, contacter les intervenants, mobiliser les participant·es). Pour finir, le groupe dresse ensemble les différents éléments essentiels à l'organisation de la plénière élection prévue le 15 décembre 2021.

Le 22 octobre, le groupe finalise l'organisation de la plénière du 26 novembre en se partageant le travail : écriture de l'invitation, validation des intervenantes, validation de la salle et du repas. Le groupe revient également sur le règlement intérieur et prévoit de travailler sur un avenant en 2022. Nous réfléchissons également collectivement à l'organisation d'une formation pour les délégué es 2022

Le 22 novembre : le groupe se réunit pour l'avant dernière fois afin de finaliser les dernières choses pour les deux prochaines plénières et également réfléchir plus en profondeur à une formation initiale et continue des déléguées à partir de 2022.

Le groupe fixe également une date en présentiel pour se retrouver une dernière fois avant la fin de l'année.

Pour finir, nous faisons le point sur les activités de chacun.e afin de débuter le rapport d'activité.

Le 14 décembre, le groupe se retrouve pour la dernière fois de l'année en groupe de travail. L'occasion de partager un moment convivial, de finaliser la plénière élection et de faire le point sur 2022.

CALENDRIER DES INTERVENTIONS, FORMATIONS ET REPRÉSENTATIONS

PENDANT TOUTE L'ANNÉE, LES DÉLÉGUÉ.ES DU CRPA PARTICIPENT À DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DE REPRÉSENTATION. ILS ANIMENT ÉGALEMENT UN CERTAINS NOMBRE DE FORMATIONS:

JANVIER

11 janvier : organisation d'un petit-déjeuner CRPA au LAM*de Saint-Vallier afin de présenter le CRPA aux équipes et aux personnes accueillies. Le 15 janvier, Guy Petta visitait le CHRS et l'accueil de jour de Macon

21 janvier : à cette date se tenait la conférence régionale de la Stratégie Pauvreté sur le thème « la précarité au féminin », évènement pendant lequel Solange Vin a participé en témoignant.

REPRESENTATIONS:

- commission SIAO*
- Webingire CNPA*
- Conseil d'Administration (CA) de la FAS
- LAM (Lits d'Accueil Médicalisé); SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation); CNPA (Conseil national des personnes accueillies)

FEVRIER

Le 25 février: Etienne Gravel et l'animatrice du CRPA animaient une formation en visio-conférence auprès des étudiant es ASS1, EJE1, ES2* lors d'une journée d'étude dédiée au développement social.

REPRESENTATIONS:

- CA association PAGODE
- Commission SIAO
- ASS (Assistant de Service Social); EJE (Educateur de jeunes enfants); ES (Educateur Spécialisé).

MARS

Le 11 mars : Solange Vin et l'animatrice du CRPA se sont rendues dans les locaux de la DRDCS* afin de parler participation et CRPA auprès de stagiaires IASS*.

REPRESENTATIONS:

- CA FAS
- CA PAGODE
- Participation à la commission Santé
- Commission SIAO
- Participation à la semaine nationale de la rue au logement
- DRDCS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités); IASS(inspecteur de l'action sanitaire et sociale)

AVRIL

REPRESENTATIONS:

- Commission SIAO
- Comité consultatif ANSA*
- GAN*
- Conseil de vie sociale
- Commission SIAO
- Réunion Point conseil budget
- ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives)

MAI

Le 3 mai : Etienne Gravel et l'animatrice du CRPA intervenaient et co-animaient avec la Fédération des acteurs de la solidarité national un webinaire autour des enjeux de la participation auprès des agents de la MSA*.

Le 26 mai : pour ne pas se laisser abattre par le contexte sanitaire, le CRPA organisait une présentation du CRPA en visio-conférence qui a réuni 17 personnes.

Entre mai et juin, plusieurs déléguées ont participé à un projet de création de capsule vidéo porté par l'IREPS* visant à déconstruire les représentations sur la prise en charge des personnes en situation de précarité.

REPRESENTATIONS:

- Commission SIAO
- CA PAGODE
- MSA(Mutualité sociale agricole); IREPS(Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé).

JUIN.

En juin, Claude Gourrier présentait le CRPA à l'ANAR*

Le 29 juin, les délégué.es se retrouvaient à l'IRTESS de Dijon afin de dispenser une formation lors d'un séminaire. Cette formation a permis de revenir sur les notions fondamentales de la participation, de présenter le CRPA et de travailler en sous-groupe, à l'image d'une plénière, avec les étudiant.es sur la question de la participation.

REPRESENTATIONS:

- SIAO + permanence
- Réunion défenseur des droits
- ANAR(Association Nivernaise Accueil et Réinsertion)

JUILLET

Le 18 juillet, Solange Vin présentait le CRPA auprès des participant es de l'association ATD* Quart Monde

- commision SIAO
- Commission DAHO*
- ATD (Agir Tous pour la Dignité); DAHO (Droit à l'hébergement opposable)

SEPTEMBRE

Le 29 septembre, Claude Gourrier présentait le CRPA à la Pension de famille/résidence accueil de Nevers REPRESENTATIONS:

- AG ADEFO*
- commission SIAO
- Participation GT* de la Stratégie Pauvreté « Logement »
- CNPA
- Journée des droits de l'homme
- ADEFO (Association Dijonnaise d'Entraide des Familles Ouvrières); GT (Groupe de travail)

OCTOBRE

Le 14 octobre, Etienne Gravel intervenait auprès de l'IRTS* de Franche-Comté pour présenter le CRPA lors d'un séminaire

- CA FAS
- commission SIAO
- Conseil de vie sociale
- Installation de la lutte contre les inégalités de santé
- Participation colloque « se loger : les droits et les devoirs »
- IRTS (Institut régional du travail social)

NOVEMBRE

Le 10 novembre Claude Gourrier présentait le CRPA au 115 PRADO

REPRESENTATIONS:

- commission SIAO
- Présentation du CRPA au 115
- Conseil de vie sociale
- Commission DALO*
- DALO (Droit au Logement opposable)

DECEMBRE

REPRESENTATIONS:

- commission SIAO

BILAN DE L'ANNÉE

LES PROJETS INTERNES AU CRPA

Réalisation d'un nouveau film de présentation du CRPA

Travail atour d'un groupe d'écriture

Afin de réaliser le nouveau film de présentation du CRPA de BFC, les déléguées et l'animatrice du CRPA ont travaillé sur l'écriture de 5 mini scènes. Ces scènes permettent de présenter dans les grandes lignes le CRPA, le rôle des déléguées, l'organisation d'une plénière et d'un groupe de travail.

Tournage du film

Avec les moyens du bord, les délégué.es ont tourné les scènes écrites ensemble quelques semaines avant et tout cela dans la bonne humeur!

Réflexion autour d'une formation initiale et continue des délégué.es

Afin de valoriser les compétences des déléguées et d'en développer de nouvelles, les déléguées ont réfléchi à la création d'une formation initiale et continue permettant aux déléguées 2022 d'en apprendre plus sur le numérique, la participation, la gestion de conflit, la prise de parole en public et sur leur rôle.

Cette formation sera finalisée et programmée en début d'année 2022 avec les nouveaux.elles délégué.es.

Règles de vie et Flyer

Les déléguées ont travaillé autour des règles de vie afin de les adapter au contexte actuel. En effet, au vu du contexte sanitaire, la visio-conférence a pris de la place et il a fallu s'organiser pour continuer de travailler efficacement.

Ainsi, de nouvelles règles ont été ajoutées et un flyer a été créé:



Les règles de vie du CRPA, que nous avons construites ensemble

1	On peut venir une seule fois, ou plusieurs fois, de manière continue ou discontinue. C'est à la carte !
2	La parole de l'un vaut la parole de l'autre
3	On parle à partir de son expérience, quelle que soit la situation personnelle ou professionnelle dans laquelle on se trouve
4	On parle en son nom, pas au nom d'une structure dans laquelle on travaille / on est accueilli.e
5	Quand on ne comprend pas, on n'hésite pas à demander à se faire expliquer de nouveau !
6	On se respecte les uns les autres, on ne coupe pas la parole
7	On valide ensemble le travail effectué
8	Les pauses sont prévues, ne pas oublier de les rappeler aux animateurs
9	Quand on s'engage dans un groupe de travail, on le fait sérieusement

Le CRPA en visio :

LU CHEA CH VISIU.	
Quand on s'inscrit à un évènement en visio, on tient ses engagements	10
On se connecte à l'heure ou un peu avant. L'animatrice du CRPA se tient à votre disposition pour vous aider	11
Quand quelqu'un prend la parole, on coupe son micro pour ne pas interférer	12
On met ou on ne met pas sa caméra, c'est comme vous voulez !	13
Il est possible de participer en audio ou en visio suivant les équipements que vous avez.	14

On porte ensemble le CRPA, on est solidaire!

LE CRPA C'EST QUOI ?

Le conseil régional des personnes accueillies et/ou accompagnées ou l'ayant été est une instance de participation gérée par et pour les personnes concernées. Il s'agit de se réunir pendant des réunions plénières afin d'échanger sur différentes thématiques :

L'ALIMENTATION - LA CULTURE ET LES LOISIRS

LA SANTE - L'EMPLOI - LES ADDICTIONS

LES DISCRIMINATIONS - L'ACCES AU LOGEMENT

LE NUMERIQUE - LA PAIR-AIDANCE

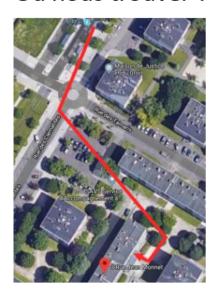
BREF, LE QUOTIDIEN DES PERSONNES CONCERNEES

DANS UN LANGAGE SIMPLE ET COMPREHENSIBLE PAR TOUTES ET TOUS

QUI PEUT PARTICIPER?

Toutes personnes en situation de précarité, de pauvreté, d'exclusion concernées par les politiques publiques de lutte contre la précarité.

Où nous trouver?



De la gare, prendre le TRAM T2 direction Chenôve centre et descendre à l'arrêt LE MAIL

Vous souhaitez que votre voix soit

entendue?

Le Conseil Régional

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Alors venez au CRPA On est là pour ça!

CONTACTEZ-NOUS:

Hélène Gallot

3 rue Jean Monnet - 21300 Chenôve

Immeuble Dionysos

Ligne directe: 07.76.09.23.12

Standard: 07.76.58.10.77



QU'EST-CE QU'UNE PLENIERE CRPA?

C'est une instance de démocratie participative qui permet aux personnes accueillies et/ou accompagnées de formuler des constats et des propositions sur des thématiques qui les concernent.

Minimum 4 réunions par an en présentiel et en visioconférence

Des thèmes votés par les participant.es qui viennent de toute la région Bourgogne-Franche-Comté

QU'EST-CE QU'UN.E DELEGUE.E CRPA?

Il ou elle représente les personnes concernées par l'exclusion et <u>la pauvr</u>eté de la région.

COMMENT LE OU LA DELEGUE.E CRPA EST ELU.E ?

Les délégué.es sont élu.es pour un an lors de la plénière de fin d'année par les personnes concernées.

A QUELLES INSTANCES PEUT PARTICIPER LE OU LA DELEGUE.E ?

Les délégué.es CRPA représentent les personnes en situation de précarité dans les réunions régionales et départementales où l'on prend des décisions sur la façon d'accompagner les personnes comme les commissions Droit au Logement Opposable (DALO) ou le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

PERSPECTIVES 2022

UNE FORMATION INTIALE ET CONTINUE

Pour l'année 2022, les délégué.es bénéficieront de deux jours de formation initiale entre janvier et mars 2022.

Cette formation se construira en co-construction grâce aux différents retours des déléguées et à leurs réflexions. Ces deux jours permettront plusieurs choses :

- Présenter ou représenter le CRPA, ces enjeux, son rôle, le décret dans lequel il s'inscrit.
- Présenter les rôles de chacun·e: le rôle du de la délégué·es, le rôle du de la cotitulaire, le rôle du de la membre actif·ve, le rôle de l'animatrice.
- Trouver ensemble les moyens de mobilisation : Comment mobiliser les personnes lors des évènements du CRPA – comment mobiliser les structures – comment mobiliser les services de l'état ?
- Comment présenter le CRPA lorsqu'on se déplace dans les structures?
- Les réunions, les commissions, comment ça se passe?
- o Dresser une liste des lieux où les délégué es sont amené es à siéger.
- o Informer les instances des nouveaux déléguées : écriture du mail type en commun
- La relation avec les structures : comment gérer les refus, les droits et devoirs de chacun·e.
- Savoir reconnaitre mes compétences.

Une boîte à outils sera construite tout au long de l'année afin de palier aux difficultés. (Liste de bons contacts, dictionnaire des acronymes, ...). De plus, nous mettrons en place une boîte à idée mobilisable toute l'année et mise à disposition pendant les groupes de travail et les plénières.

Egalement, il est essentiel que les déléguées puissent acquérir des compétences tout au long de l'année. En se basant sur les besoins des déléguées 2021, voilà quelques pistes à travailler:

- Prise de parole en public
- Les outils du numérique
- La participation: enjeux, freins et levier les formes de participation.
- Gestion des conflits

Certaines « formations » pourront être adaptées en « échanges de pratique » grâce aux délégué.es ayant déjà participé à telle ou telle réunion / commission / instance.

PERSPECTIVES 2022

ANIMATION DE RESEAU

Le CRPA BFC a la volonté de relancer l'animation de réseau en allant davantage dans les structures présenter le CRPA aux personnes accueillies et/ou accompagnées ainsi qu'aux professionnel·les dans une démarche de sensibilisation à la démarche participative.

Un agenda prévisionnel sera construit avec les délégué.es 2022 pour prévoir ces temps de présentation.

Également, le CRPA a la volonté de renouer des liens avec les services de l'état de la région afin d'avoir des retours sur les différentes propositions. Une réunion sera donc programmée en 2022 en lien avec les services.

Pour finir, le CRPA souhaiterait s'ouvrir vers le grand public dans le cadre de ses présentations. Pour cela, il aimerait créer un partenariat avec des évènements locaux afin de venir présenter son travail et ses enjeux. Cet axe sera également à travailler avec les délégué es.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le CRPA BFC travaillera à un avenant au règlement intérieur afin de mieux définir le rôle du.de la membre actif.ve, du.de la co-titulaire dont le rôle est essentiel.

De plus, il s'agira également de définir le rôle de l'animatrice, toujours dans un souci de partage des tâches.

Cette volonté intervient également en parallèle de la montée en compétences des membres avec pour objectifs de permettre aux nouveaux membres de se nourrir des anciens membres dans une dynamique de valorisation du savoir expérientiel de chacun·e et de solidarité entre les membres.

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU CERTAINS COMPTES-RENDUS, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER HÉLÈNE À CRPA.BFC@GMAIL.COM

On compte sur **VOUS** pour en parler

Le CRPA, c'est:

- * Ouvert à toutes personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion, ou l'ayant été
- * Au moins 4 plénières thématiques par an sur des sujets qui concernent les personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion
- Une représentation des personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion dans les instances de consultation, de décision et d'évaluation des politiques publiques qui les concernent
- * Des espaces de débats citoyen et de convivialité
- * des rencontres avec les personnes accueillies et accompagnées de la toute la Bourgogne-Franche-Comté
- * Des espaces où l'on co-construit des propositions pour améliorer les politiques de lutte contre les exclusions et la pauvreté.





